

AVIS D'ENQUÊTE

Une enquête publique est ouverte à la demande de la Direction générale de l'environnement à Lausanne, concernant le projet de suppression d'un seuil et réaménagement du lit de la Venoge, protection contre les crues, défrichement et reboisement de compensation, sur le domaine public cantonal « La Venoge », au lieu-dit « La Garance », sur le territoire des

COMMUNES DE DENGES ET ECUBLENS

Coordonnées moyennes : **2'531'390/1'152'310**

Les pièces relatives à cette demande seront déposées du **22 novembre 2022** au **23 décembre 2022** inclusivement, au Greffe municipal des **Communes de Denges et Ecublens**, où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Les personnes qui auraient des observations ou des oppositions à formuler sont invitées à les consigner et à les motiver sur la feuille d'enquête annexée au dossier ou par courrier adressé au Greffe municipal des Communes de Denges ou Ecublens.

La présente enquête est ouverte conformément aux dispositions de loi sur la police des eaux dépendant du domaine public (LPDP), de la loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC) selon l'art. 103 et suivants et de la loi sur les forêts (LFO).

Lausanne, le 18 novembre 2022

**Direction générale
de l'environnement**

Ressources en eau et
économie hydraulique